

## CERTIFICAT DE PUBLICITE

Je soussignée Stéphanie AUZIAS, Maire de la Commune d'ANNET SUR MARNE (Seine-et-Marne), certifie que la délibération du Conseil Municipal, n°2020-095 en date du **16 décembre 2020**, approuvant la Modification du Plan Local d'Urbanisme, a fait l'objet :

- d'une transmission en Sous-Préfecture le **17 décembre 2020** ;
- d'un affichage continu en Mairie de la commune depuis le **21 décembre 2020** ;
- d'une mention en caractères apparents dans les journaux suivants :
  - Le Parisien, Edition Seine-et-Marne en date du **23 décembre 2020** ;
  - La Marne en date du **30 décembre 2020**.

En foi de quoi, j'ai rédigé le présent certificat pour servir et valoir ce que de droit.

P/O Le Maire,  
Le Premier Adjoint Délégué  
Christian MARCHANDEAU

